

SCIENCES & SANTÉ

Le don des langues s'éveille au berceau

NEUROLOGIE La diversité des sons augmente les chances de l'enfant d'être polyglotte

► Le cerveau développe des super-capacités de compréhension et d'apprentissage des langues étrangères.
► Mais cet apprentissage sera meilleur si l'univers est polyglotte dès la naissance.

Plus tôt c'est, mieux c'est ! Le vrai bilinguisme nécessite l'apprentissage de la seconde langue dès la naissance. « Prenons le cas de parents dont la langue maternelle diffère. Si chacun parle sa propre langue au bébé, ce dernier apprendra la mélodie, le rythme de chacune de ces langues. Ainsi, vers 9-10 mois, il associera un son à une signification. Il apprendra alors à les discerner les uns des autres, et finalement, il les répétera parfaitement. » explique le Pr Emmy Bijleveld, neurologue à l'ULB.

A la naissance, chaque enfant a les capacités cérébrales pour distinguer les sons de toutes les langues du monde.

S'il est plongé dès le départ dans un univers bilingue, le cer-



Plus tôt on commence, plus vite on apprend les langues. Première leçon aux premières heures. © AFP.

veau va se développer de façon à faciliter le traitement de ces sons particuliers. Les neurones vont alors créer de nombreuses connexions entre eux et favoriser le passage des influx nerveux liés au langage.

Au fil de la croissance, l'enfant va garder les fonctions cérébrales dont il se sert, et oubliera les autres. C'est un processus naturel basé sur l'économie de moyens. « A deux ans, l'enfant

qui n'aura jamais entendu qu'une seule langue va perdre sa capacité innée à discriminer d'autres sons que ceux de sa langue maternelle », dit le Pr Bijleveld. Quid de l'idée de placer un enfant en bas âge dans une crèche d'une autre langue ? « C'est une excellente initiative ! Il faut juste veiller à ce que la gardienne soit native speaker. »

Les avantages du bilinguisme dès la naissance vont bien au-de-

là du langage. Le Pr Bijleveld explique que « pour parler dans une de leurs deux langues, les enfants bilingues doivent développer une importante capacité d'inhibition. Il est prouvé qu'ils présentent de meilleures aptitudes de discernement, de flexibilité et d'analyse. Ils ont également plus de facilités dans l'apprentissage d'autres matières, comme les mathématiques. » ■

LÆTITIA THEUNIS

ENTRETIEN

Une neuropsychologue de l'ULg : « Les francophones unilingues ne sont pas gâtés »

L'enseignement en immersion linguistique est possible en Wallonie dès l'âge de 5 ans. Mais pour le Dr Anne-Catherine Nicolay, neuropsychologue du langage et des apprentissages à l'ULg, « l'apprentissage de la prononciation nécessiterait de débiter bien plus tôt ».

Comment expliquer cela ?

A l'oral, les langues se caractérisent par des petits sons, appelés phonèmes. Par exemple, le mot « lapin » compte 5 lettres, 2 syllabes, mais 4 phonèmes (« ll », « a », « pe », « in »). Récemment, des chercheurs de l'université de Californie ont révélé la première cartographie cérébrale des phonèmes de la langue anglaise dans la revue « Science ». La langue de Shakespeare y montre toute sa complexité mélodique.

Et le français ? Comptabilisant seulement 36 de ces petits sons, la langue française est plutôt pauvre au niveau phonologique. Un handicap ?

Les francophones unilingues ne sont pas gâtés. Leur oreille n'est pas habituée à une grande variété de sons. C'est une des raisons qui expliquent leur difficulté à apprendre une langue étrangère par la suite. En étudiant beaucoup, un adulte unilingue pourra acquérir le vocabulaire et la grammaire d'une langue nouvelle, mais il percevra difficilement l'ensemble des variations sonores. Il aura de facto également des difficultés à les reproduire. C'est le souci de l'accent de la langue.

Ne dit-on pas que les Flamands ont une meilleure prononciation et plus de facilités à comprendre oralement une langue étrangère ?

C'est que d'une part, le système phonologique néerlandophone est plus développé que le francophone. Mais surtout, les films et médias en version originale sous-titrée permettent aux enfants flamands d'être baignés dans un univers polyglotte. Leur cerveau vit ainsi une initiation inconsciente aux sons des autres langues.

Pour la Saint-Valentin, on dîne à la maison !

Composez votre menu de Saint-Valentin en vous abonnant au journal Le Soir

Offre spéciale : 6 mois d'abonnement au Soir pour 174 € + un chèque cadeau gourmet d'une valeur de 50 € sur <http://www.foodstore4you.com> le site des amateurs de saveurs



FOOD STORE 4 YOU

Laissez-vous séduire !

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Rossel & Cie - Service abonnements - Rue du Coquelet, 134 - 5000 Namur
Fax : 081/208 442 - Tél. : 078/05 05 10.

- Oui, je souhaite souscrire à votre offre d'abonnement au journal Le Soir ! 6 mois au prix de 174 € + un chèque cadeau gourmet d'une valeur de 50 € sur <http://www.foodstore4you.com>
- Je choisis l'abonnement à domicile : mon journal tous les jours dans ma boîte aux lettres.
- Je suis déjà abonné et je souhaite participer au tirage au sort qui me permettra de remporter un chèque cadeau gourmet d'une valeur de 50 € sur <http://www.foodstore4you.com>

Vous souhaitez un abonnement libraire ? Merci de prendre contact avec le Service Clientèle au 078/05 05 10 (du lundi au vendredi de 9 à 17h, le samedi de 10 à 12h).

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° : _____ Boîte : _____ CP : _____

Localité : _____

Date de naissance : _____

Tél : _____

GSM : _____

E-mail : _____

Obligatoire. Code cadeau envoyé à cette adresse.

Date : _____

Signature : _____ Code : 4292

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes reprises sur notre site www.jemabonne.be ou envoyées sur simple demande écrite. La signature de ce bon de commande vaut pleine acceptation des conditions générales de ventes.
Je ne paie rien maintenant, j'attends votre courrier de confirmation. Offre exclusivement réservée aux nouveaux souscripteurs (nouveau nom, nouvelle adresse en Belgique uniquement). Non cumulable avec une autre promotion. Votre abonnement est remboursable pendant la période d'essai légale de 14 jours. Valable jusqu'au 14/02/2014. Le traitement de vos données personnelles par la S.A. Rossel & Cie, pour gestion de clientèle et le cas échéant, transféré à des tiers, est soumis à la loi sur la protection de la vie privée autorisant notamment la consultation du registre public. Vous avez libre accès à ces données pour en demander, si nécessaire, la rectification ou la suppression. Parfois nous permettons à certaines sociétés de vous envoyer des offres susceptibles de vous intéresser. Si vous ne souhaitez pas les recevoir, merci de cocher cette case.

Souscrivez aussi via www.lesoir.be/saintvalentin

LE SOIR
J'y vois clair